

Première publication

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **SI Meyrin-Parc N en liquidation, Genève**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3. Date de la décision: 19.08.2003
4. Echéance de préavis des créances: **13.10.2003**
5. Adresse pour la déclaration des créances: Pierre-Alain Bonvallat, liquidateur, rue des Eaux-Vives 23, 1207 Genève
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: La société a l'intention de procéder à une répartition anticipée de l'actif dans les conditions prévues à l'art. 745 al. 3 CO.

Fiduciaire Pierre-Alain Bonvallat
1211 Genève 6

(01161778)